

Le 15/02/2022

COMMUNIQUE DE PRESSE



Montreuil : pour une solution de relogement des sinistrés

L'ANVITA, Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants, soutient pleinement la Ville de Montreuil, une nouvelle fois engagée sur le terrain de la solidarité.

Suite à l'incendie qui s'est déclaré samedi 12 février dernier, dans un squat connu sur la ville, plus de 90 personnes se sont retrouvées à la rue, totalement démunies.

Face à l'absence de solutions proposées par l'État, pourtant seul compétent en matière d'hébergement d'urgence et tenant compte du nombre de personnes se trouvant sans abri, la Ville de Montreuil, par décision du Maire, a décidé d'ouvrir, temporairement, un gymnase pour mettre les familles à l'abri.

C'est une nouvelle fois, une collectivité, en l'occurrence Montreuil, qui a pris dans les circonstances, toutes ses responsabilités, pour faire face aux conséquences humaines et matérielles du sinistre.

Cela garantira pour un temps, l'accueil d'urgence des personnes victimes de l'incendie et notamment des jeunes enfants scolarisés.

Nous regrettons que la Préfecture de la Seine-Saint-Denis n'ait pu proposer des mesures de relogements d'urgence lui rappelant ses responsabilités et compétences en la matière.

L'ANVITA souhaite, comme la Ville de Montreuil, que des solutions puissent dans les jours à venir être trouvées afin d'assurer le relogement nécessaire, pleinement compatible avec la composition familiale des victimes du sinistre.

Jeanne BARSEGHIAN

Damien CAREME

Co-Président-es de l'ANVITA